

de faire connaître ses vues sur des questions qui l'intéressent. Cela veut dire, par exemple, que nous devons instaurer un dialogue politique beaucoup plus serré avec le pays qui assure alors la présidence de six mois du Conseil des ministres de la Communauté. Nous nous penchons actuellement sur les meilleures façons de discuter avec les Européens à une étape relativement peu avancée de leurs délibérations. Les Dix ont d'ailleurs exprimé leur désir d'établir de tels contacts avec des pays tiers. J'ai donc bon espoir que nous pourrions promouvoir cette nouvelle forme de coopération.

Permettez-moi de vous livrer une dernière réflexion sur l'Accord-cadre. À mon avis, ce document devrait être considéré essentiellement comme l'énoncé d'une approche politique générale plutôt que comme un ensemble précis de règles servant à gérer la conduite d'une relation. L'objectif demeure le même, soit de rechercher des moyens d'accentuer l'aspect positif de nos relations avec la Communauté. Nous avons bien su éviter, je crois, le piège qui nous aurait amenés à condamner l'intégration européenne suite aux dislocations à court terme qu'elle pourrait avoir causées, condamnation qui aurait de toute façon été futile. Nous avons enfin bien précisé aux États membres, par l'entremise de nos réunions régulières avec la Communauté et par le biais d'un certain nombre d'activités que j'ai esquissées, que notre avenir économique et politique repose, en partie, sur des relations de plus en plus étroites et mutuellement avantageuses avec l'Europe.

---

S/C